

Image not found or type unknown



# déclaration des ressources por invalidité

Par **adriana**, le **17/05/2013** à **20:38**

Je suis en invalidité cathégirie 2 et reçois une pension invalidité .Je viens de recevoir la déclaration des ressources mais je ne sais pas comment remplir le paragraphe 5 car je me demande si je dois déclarer mes prestations de prévoyance que j'avais cotisé pendant mon activité professionnelle et si oui est ce que ma pension d'invalidité sera réduite.